

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 mars 2023

### **Une seule santé pour les humains, les animaux et les écosystèmes : l'Anses et INRAE renouvellent leur partenariat**

**Le 3 mars, Benoit Vallet, directeur général de l'Anses et Philippe Mauguin, président-directeur général d'INRAE ont signé une nouvelle convention de collaboration pour les cinq prochaines années. Les deux partenaires s'engagent ainsi à prolonger leurs travaux communs pour produire des connaissances utiles au développement de systèmes de production durables et à la préservation des écosystèmes, en cohérence avec l'approche « One Health - une seule santé ».**

L'Anses et INRAE mènent de longue date des travaux communs dans les domaines de la santé et du bien-être animal, de la santé et de la protection des végétaux, de l'alimentation et de la nutrition, de l'écotoxicologie, ainsi que de la qualité des milieux naturels. Renouvelée pour cinq ans, leur collaboration s'intensifie et vise en particulier à développer des approches globales pour étudier les enjeux sanitaires en lien avec les concepts One Health et exposome.

#### **Des collaborations existantes déjà nombreuses**

Sur la période 2018 - 2023, les collaborations entre les deux organismes se sont multipliées selon plusieurs modalités :

- Thèses financées et encadrées conjointement (deux à six nouveaux projets chaque année).
- Recherches communes menées notamment dans le cadre d'unités mixtes (UMR) et d'unités Anses sous contrat avec INRAE.
- Participation de plus de 100 chercheurs INRAE aux collectifs d'experts de l'Anses.
- Collaborations dans le cadre de grands partenariats européens de recherche financés par l'Union européenne, tels le programme conjoint EJP One Health ou le Partenariat

européen pour l'évaluation des risques liés aux substances chimiques (Parc), tous deux coordonnés par l'Anses.

- Mobilisation conjointe dans des dispositifs partenariaux nationaux (plateformes d'épidémiologie nationale en santé animale, santé végétale et de surveillance de la chaîne alimentaire, centre national de référence sur le bien-être animal).
- Poursuite de la coordination conjointe de l'Observatoire de l'alimentation (Oqali).

### **Des enjeux et des objectifs communs pour les cinq prochaines années**

En s'appuyant sur des travaux de recherche et d'expertise de haut niveau, les deux organismes affichent de nombreux enjeux et objectifs communs pour la période 2023-2028 :

- La connaissance des impacts des contaminants biologiques et chimiques sur l'environnement ou les organismes vivants.
- La caractérisation des dangers sanitaires et de leurs vecteurs pour développer des méthodes d'analyse ou de surveillance épidémiologique en santé animale et végétale, ainsi que dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments.
- L'étude des leviers de réduction de l'usage des antibiotiques en élevage et de l'usage des produits phytopharmaceutiques en agriculture et l'exploration des pistes d'alternatives agro-écologiques.
- Des travaux permettant la prise en compte du bien-être animal, dans ses dimensions éthiques et opérationnelles.
- Le développement de travaux méthodologiques et d'études d'impact multicritères, incluant les dimensions socio-économiques, les modes de production et de consommation ou les mesures de régulation de risques sanitaires.
- Plus largement, la contribution aux travaux et initiatives favorisant des approches systémiques et une approche globale de la santé.

## Contacts presse

### **ANSES**

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20

presse@anses.fr

### **INRAE**

01 42 95 91 86

presse@inrae.fr

**L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)** apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.

**INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement**, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation créé le 1er janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 272 unités de recherche, de service et expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut a un rôle majeur pour construire des solutions et accompagner la nécessaire accélération des transitions agricoles, alimentaires et environnementales.